



Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Monsieur le Maire
de la ville de Genève
Palais Eynard
Case Postale 3983
1211 Genève

Ville de Genève Secrétariat général
Reçu le: - 6 OCT. 2004
Séance CA du: /
Décision:
A traiter par: <i>SCN</i>
Copies: <i>n. Hermann</i> <i>n. Ruffieux</i> <i>n. Lavin</i> <i>n. Roussier</i>

N/réf. : MMD/cgs/605/04

Genève, le 30 septembre 2004

dossier

Concerne : Crédit d'étude de 380 175 F destiné au rehaussement des quais des arrêts de tram à une hauteur de 25 cm, sur le territoire de la Ville de Genève

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 13 septembre 2004, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Myriam Matthey-Doret
Directrice

Copie pour information :

- Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement
- Office des transports et de la circulation

Date réelle d'affichage : 23 septembre 2004

Date légale d'affichage : 23 septembre 2004

Fin délai référendaire le : 1er novembre 2004